



# LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2025



- Enfants nés en 2022 (entrée maternelle)
- Enfants déjà scolarisés qui arrivent dans la commune

## En Mairie :

- Copie du livret de famille (page des parents + celle de l'enfant)
- Carnet de santé à jour des vaccinations
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (en cas de déménagement)

Ensuite auprès de la directrice de l'école avec les documents remis par la Mairie :

**Groupe Scolaire Lucien Bunel**

**Madame Estelle HADDADI**

Uniquement sur rendez-vous par téléphone au : 01.34.16.32.86

**Ou par mail (de préférence) :**

[0950321h@ac-versailles.fr](mailto:0950321h@ac-versailles.fr)

Tous nos formulaires d'inscriptions et règlements sont téléchargeables sur  
[www.village-de-montlignon.fr](http://www.village-de-montlignon.fr)